



■ Anticiper et gérer une mise en cause au pénal



De 9h00 à 17h30
Soit 7 heures de formation

A FIDAL



PUBLICS CONCERNÉS :

- Dirigeants
- Responsables de site(s)
- Cadres de Direction,
- Directeurs Juridiques
- Juristes
- Responsables QSE...



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET SUIVI

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par Fidal Formations
- Évaluation "à chaud" de la formation



OBJECTIFS

- Identifier les différentes phases et enjeux d'une procédure pénale
- Acquérir les réflexes adaptés

Programme

Cette formation sera rythmée par des échanges, questions/réponses et illustrations pratiques.

Intervenant : Christophe BOOG – Avocat pénaliste - Cabinet FIDAL Nantes

1. L'ENQUÊTE

- Mode d'ouverture
- Distinction GAV/audition libre ; les droits du gardé à vue
- Les pouvoirs d'investigation des enquêteurs
- Fin de GAV et décision du Parquet



2. L'INSTRUCTION

- Distinction mis en examen /témoin assisté
- Les éventuelles mesures de contrainte
- Les droits du mis en examen



3. LE JUGEMENT

- Les différents modes de jugements (COPJ, CI, CRPC...)
- Les principales peines encourues
- Les voies de recours



4. PLACE ET PRÉROGATIVES DE LA VICTIME D'UNE INFRACTION PÉNALE